

TRIBUNA DE SALAMANCA

SALAMANCA

22 / 02 / 2008

Garrido descend dans la rue pour de bonnes raisons afin d'exiger le retrait d'antennes relais.

Les Riverains d'un quartier de Garrido de la zone contigu à l'Hôtel San Polo sont descendus dans la rue pour exiger le retrait de sites de bases d'antennes relais de téléphonie mobile installés "illégalement" selon leurs avis au numéro 35 de l'avenue des Madroños, près du centre commercial les Cyprès.

La concentration de Fevesa a provoqué un cortège où était scandé par les manifestants à l'attention du Gouvernement : "Surveillons les antennes relais" ou "Protéger les personnes, Pas les opérateurs", face aux dangers des irradiations qui, selon les manifestants, suppose des modifications de la loi.

Pareillement les Riverains dénoncent aussi la mise en place de deux antennes relais installées sur la toiture de l'hôtel San Polo, "sur lequel est attaché un ordre d'illégalité dans sa construction". Pour ce motif, ils répéteront cette manifestation ce vendredi prochain 29 février 2008 face à cet établissement hôtelier.

E. S. C.

Ceux qui étaient présents ont manifesté leurs "inquiétudes concernant les risques pour la santé qu'engendre les irradiations produites par ce type d'installation".

Comme ils l'affirment, "depuis des années il ne cesse d'apparaître de nouvelles études qui démontrent une relation de causes à effets entre une augmentation des cas de cancers et vivre à proximité de ce type d'installations".

Pour étayer cette affirmation, ils font référence à la dernière étude scientifique officielle publiée fin janvier 2008 par l'équipe du Dr Gerd Oberfeld qui a été effectuée pour le Département de Santé de la ville Autrichienne de Steiermark.

Pour les Riverains fortement mobilisés hier, "aucun argument économique ou de service public ne peut justifier une atteinte au droit à la santé des citoyens", qui remettent en question "l'installation de ces antennes relais en plein milieu de zones fortement peuplées".

Pour cette raison, ils exigent "une révision des critères de protection issus des lois en vigueur qui sont basées sur des études totalement déphasées, biaisées et incomplètes" ainsi que "la promulgation d'une nouvelle réglementation qui réduit les niveaux maximaux d'exposition des citoyens comparables à ceux fixés dans la Conférence Internationale de Salzburg".

Le contre poids à cette position vient d'Antonio Mateos, Président de l'Association des Entreprises de Télécommunications et des Techniciens Installateurs de Salamanque (Asatel), qui en émettant un doute sur les effets pernicieux des antennes relais pense que de toutes les façons "c'est le tribu que doivent payer les citoyens à cette technologie".